

**Entretien avec  
Christiane Martin  
Commissaire aux  
Etrangers**

*Le Commissariat du Gouvernement aux étrangers, placé sous l'autorité du Ministère de la Famille, est chargé de coordonner la politique en faveur des étrangers et de contribuer à la mise en oeuvre des actions prévues par la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg.*

**RdC :** Pour quelles raisons le gouvernement a-t-il lancé un débat sur la perspective d'un Grand-Duché composé de 700.000 habitants ? N'y a-t-il pas un risque de susciter des craintes xénophobes en se focalisant sur ce chiffre et ne risque-t-on pas de passer à côté des véritables enjeux pour l'avenir commun de l'ensemble des résidents du Grand-Duché ?

**C.M. :** J'aimerais tout d'abord préciser que je ne me prononce pas au nom du gouvernement luxembourgeois. J'essayerai de vous donner l'interprétation que je déduis des déclarations faites à ce sujet.

Le chiffre des 700.000 habitants a été mentionné pour la première fois dans le contexte de l'étude réalisée par le Bureau International du Travail, à la demande du gouvernement luxembourgeois, dans le but de connaître les perspectives en matière de financement des retraites à moyen terme. La conclusion tirée par les experts va dans le sens qu'une garantie des retraites au niveau actuel dans le cadre du système de financement tel que le connaît le Luxembourg présupposerait une croissance économique constante. Cette croissance ira de pair avec une augmentation démographique étant donné que la main d'œuvre nécessaire à cet effet ne saura être trouvée parmi la population résidente actuelle. Toujours est-il qu'il n'est pas possible de

prévoir quelle sera la situation économique dans les années à venir et donc si on arrivera effectivement à une population de 700.000 habitants.

Il y a lieu de constater que par la suite le chiffre a effectivement été sorti de son contexte pour devenir sujet de nombreux articles et lettres dans la presse. Susciter un débat autour du chiffre de 700.000 habitants, telle n'a jamais été l'intention du gouvernement.

Ceci a bien évidemment entraîné un débat sur une future politique d'immigration où les différents acteurs, que ce soit au niveau des partis ou de la société civile, ont présenté leurs points de vue.

Je pense cependant qu'à l'heure actuelle, dans les milieux politiques avant tout, il y a accord qu'il faut dissocier les discussions sur le thème de l'immigration du chiffre des 700.000.

**RDC :** Un projet de réforme de la loi électorale va être prochainement discuté à la Chambre des députés ; pouvez-vous nous donner la position du Conseil National pour Etrangers (CNE) ?

**C.M. :** Je tiens d'abord à préciser que le CNE s'est limité à analyser dans son avis adopté en sa séance plénière du 10 juin dernier les points du projet de loi en question qui concernent plus spécialement les résidents non luxembourgeois.

Il propose les modifications suivantes par rapport aux dispositions du projet de loi :

1. L'extension du droit de vote également passif aux résidents originaires d'un pays non-membre de l'Union Européenne.

2. L'existence de la condition de résidence de 5 ans le jour de l'élection pour éviter qu'un étranger puisse être candidat aux élections sans pouvoir voter (exercice du droit de vote actif) alors que la condition de la durée de résidence ne doit dans le chef du candidat être remplie qu'au moment du dépôt de la candidature.

3. L'inscription sur les listes électorales des électeurs non luxembourgeois sous le nom qui figure

sur leur carte d'identité ou passeport, respectivement carte de séjour.

4. L'établissement d'une liste électorale unique avec indication de la nationalité après chaque nom et des convocations de même couleur pour tous les électeurs.

5. L'inscription automatique des électeurs non luxembourgeois sur les listes électorales. De cette manière tous les résidents du Luxembourg se retrouveront sur un pied d'égalité, le vote constituant pour tous à la fois un droit et une obligation.

6. L'entrée en vigueur immédiate de la loi également en ce qui concerne les dispositions relatives aux ressortissants non communautaires dans un souci de ne pas discriminer ces derniers, et par conséquent la suppression de l'article 357 qui reporte l'entrée en vigueur de ces dispositions à l'année 2012.

**RDC :** Vous présidez le Conseil National pour Etrangers ; quelle est votre vision de cet organe consultatif et qu'en attendez-vous ?

**C.M. :** Le Conseil National pour Etrangers en est à son troisième mandat. Je le préside depuis un peu plus de deux ans. J'ai pu constater qu'un travail important a été réalisé par un petit nombre de personnes. Les élections n'y ont pas changé grand chose. On retrouve plus ou moins les mêmes personnes.

En revanche le Bureau (composé de quatre personnes) fonctionne beaucoup plus efficacement au courant du troisième mandat. Un groupe de travail ad hoc a été institué pour réfléchir sur une éventuelle réforme du CNE à la fois en ce qui concerne sa composition et sa manière de travailler. En effet une certaine lourdeur voire même un blocage a été ressenti, ce qui a failli décourager certaines membres à la fin du deuxième mandat.

Je suis cependant confiante qu'ensemble avec les personnes actuellement engagées au niveau du bureau et des différentes commissions et sous-sections, un bon travail pourra être fourni dans les années à venir.



## Le Républicain gourmand

"Old soldiers never die". Les vieux estaminets non plus ! Ancien "Ennert" et "Iwwert de Steiler", le désormais "Steiler" tout court rempile en effet avec une nouvelle brigade et de nouveaux officiers de bouche. Sa feuille de route en poche depuis début juin, son premier mois de campagne s'est déroulé comme à la parade. Nul doute que d'autres succès l'attendent.

Dans le plus vieil établissement du centre historique, les patrons Antony et Jennifer (Niçois pur jus) reviennent, certainement sans le savoir puisqu'ils ne l'ont pas connu, à un esprit très proche de celui du Steiler de la belle époque : peu de tables pour dégager le bar pris d'assaut les mercredi, vendredi et samedi soirs et animation du D.J. Luigi. Sylvie vous y attend dès 7 heures pour le petit-déjeuner avant de passer le flambeau à Cédric, Mathias et les autres qui vous accueillent jusqu'à 1 heure du matin.

Côté restaurant, au premier étage prolongé d'une terrasse, vous vous ferez plaisir, comme nous, d'une carte d'une quarantaine de plats bien préparés, bien présentés (belles portions et plaisir coloré de l'oeil) et bien bons. Nous en avons dégusté une quinzaine qui justifient notre ferme intention d'écumer le reste des suggestions du Messin Benoît.

Les premiers éclaireurs se con-

✂ —————  
**Pour recevoir gratuitement le  
Républicain du Coin renvoyez le  
coupon ci-dessous à l'Adfe**

☐ BP-1526, L-1015 Luxembourg

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Notre fichier est utilisé aux seules fins de vous informer. Vous pouvez à tout moment demander la correction ou le verrouillage des informations qui vous concernent.



centrèrent sur le foie gras maison avec sa gelée au Porto rouge ou poêlé au jus de figue sur son mesclun (15 et 13 €). Ils poussèrent ensuite sur l'objectif agneau : souris avec son jus de viande et couronne d'agneau au thym (16 et 17 €). Le commando suivant investit les carpaccios de boeuf et de saumon mariné au citron vert et au basilic, le tartare aux deux saumons, crème légère à l'aneth (11 €) et les risottos, aux champignons, aux scampis, aux courgettes ou les pâtes (tagliatelles, penne, spaghettis, maccheronis ou gnocchis, au choix) aux crevettes et courgettes, parmi les scampis, fruits de mer, saumon, homard, carbonara, pistou, roquefort, proposés. Ceux qui avaient quartier libre allèrent à la plage : spirale de saumon à l'épinard et fricassée de scampis à la provençale (14,18 €). Une prochaine section testera la dizaine de desserts, prometteurs, facturés à 7 €

Les vins ? Bien choisis, de l'hexagone et du monde (Italie et Hongrie, Afrique du Sud et Australie, Argentine et Chili). Quelques uns au verre; servis par Anthony et Mathias.

Le deuxième étage abritera le mess des VIP (Armagnac, Cognac et cigares).

Toute l'équipe est jeune, souriante et en forme. Mathias, ancien du Quai ouest, guinguette branchée de Saint-Cloud, se souvient encore des 48 km affichés au podomètre en une journée. Elle est aussi française, à l'exception de Karin, la régionale de l'étape, qui vient en renfort le week-end.

**Les plus :** excellent rapport qualité-prix, plus républicain (dans le coin) que grand-ducal; cuisine en continu de 12 à 23 heures; plat du jour; ouverture 7 jours sur 7; brunch dominical; carte à thème supplémentaire chaque mois.

**Steiler**  
2 rue de la Loge  
Luxembourg  
☎ 26.26.21.50

**Pee-Wee**

## L'agenda du coin

### MUSIQUE

**Sons frontières.** 12 juillet à 21h à la Kulturfabrik à Esch. A l'issue de trois jours de travail en commun, neuf artistes venant d'horizons différents (musique traditionnelle arabe, indienne, orientale et contemporaine) présentent un "concert de fusion". ☎ 55 44 93 1. <http://www.kulturfabrik.lu>

**Blues'n jazz rallye.** 20 juillet à Luxembourg. Nuit du blues et du jazz dans les cafés et les rues de la ville.

### THEÂTRE

**Dans la solitude des champs de coton,** de B-M. Koltès, produit par le TNL. 3,4,5,6,7 juillet à 21h30, Rotonde des CFL, Rocade de Bonnevoie. ☎ 26 45 88 70 (de 14 à 19h)

### LIVRE

**9<sup>ème</sup> Festival de la bande dessinée,** les 20 et 21 juillet à Contern.

### AU CHÂTEAU DE MALBROUCK

Visite, fêtes et animation. Festival "Le jardin extraordinaire" les 10 et 11 août avec la participation de compagnies de spectacles de rue (mimes, jongleurs, théâtre d'intervention). Souper XVIII<sup>ème</sup> animé par un ensemble musical baroque le 24 août. A Manderen (près de Sierck). ☎ 0033 3 82 82 42 92. <http://www.chateau-malbrouck.com>

**Calendrier non garanti. Vérifiez les dates auprès des organisateurs.**

### Le Républicain du Coin, n°23

Publication trimestrielle éditée par l'Association démocratique des Français à l'étranger.

#### Ont participé à ce numéro :

Barbara Koops, Annie et Serge Lustac, Anita Petersheim et Henri-Pierre Saunier.

#### Imprimerie Polyprint

44, rue du Canal  
L-4050 Esch-sur-Alzette  
P/S.324

